**Courrier à l’attention des responsables légaux**

**Objet : Cas de Covid-19 dans l’établissement avec possibilité de risque concernant votre enfant**

Madame, Monsieur,

Il nous a été signalé un cas confirmé de Covid-19 au sein de l’établissement.

En application des règles définies par les autorités sanitaires et en dépit des mesures de prévention mises en place, il n’est pas possible d’exclure un risque de transmission concernant votre enfant, même si ce risque est minime.

Dans l’attente de la confirmation par les autorités sanitaires que votre enfant est bien identifié comme contact à risque de Covid-19 (c’est-à-dire qu’il devra respecter une mesure de quarantaine) votre enfant reste donc à son domicile et devra être testé. Un second courrier doit vous être adressé très prochainement. Il indiquera si, après analyse par les autorités sanitaires, vous n’êtes finalement pas concernés et que votre enfant peut retourner dans l’établissement, ou si, au contraire, il est identifié comme contact à risque. Dans ce dernier cas, le courrier précisera la durée de l’isolement et les modalités à suivre.

***Signature***